

Capitale
européenne

Strasbourg.eu
eurométropole

Sport-santé sur ordonnance à Strasbourg

Les rencontres de Santé publique France, Paris
31 mai 2017

Cette intervention est faite en toute indépendance
vis-à-vis de l'organisateur de la manifestation.
Je n'ai pas de lien d'intérêts avec le sujet traité.

Sommaire

Préambule

1. Le dispositif

2. Le suivi des bénéficiaires

3. Quelques données statistiques

4. Quelles évaluations ?

5. Quelles prises en compte des inégalités territoriales et sociales de santé ?

6. Les organismes partenaires et financeurs

7. Un réseau national des villes sport-santé sur ordonnance

8. Perspectives

Sport Santé sur ordonnance à Strasbourg...

*« Il vaut mieux du sport
qu'une longue liste de
médicaments »*

Valérie Fourneyron, Ministre des sports,
mai 2013



...une première en France

Adopté à l'assemblée nationale le 27 mars 2015

AMENDEMENT N° 917

présenté par Mme Fourneyron, Mme Bourguignon, M. Deguilhem et M. Juanico

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:

Après l'article L. 1142-29 du code de la santé publique, il est inséré un article L. 1142-30 ainsi rédigé :

« Art. 1142-30. – Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une maladie de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

« Les activités physiques adaptées sont dispensées par des organismes soumis aux dispositions du code du sport et labellisés par l'Agence régionale de santé et par les services de l'État compétents, dans des conditions prévues par décret.

« Une formation à la prescription d'une activité physique adaptée est dispensée dans le cadre des études médicales et paramédicales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un rapport d'avril 2011, La Haute Autorité de Santé constatait que la France accusait un retard certain dans le développement des thérapeutiques non médicamenteuses, qui ont fait ailleurs la preuve de leur efficacité en complément des traitements conventionnels pour les maladies graves et même parfois en substitution pour des affections plus légères. Tel est le cas en particulier de la prescription d'activités physiques adaptées (APA) pour les patients en cours de traitement ou en phase de consolidation ou de rémission.

Les résultats obtenus établis par des études scientifiques sont éloquents. Dans le cadre du traitement du cancer du sein, ces activités permettent de contrebalancer la toxicité du traitement principal et la fatigue, d'améliorer la résistance à la maladie et d'accroître de plus de 50 % l'espérance de survie.

Il en est de même pour le cancer du colon ou de la prostate, avec une réduction de la mortalité de 49 % à 61 %. Dans le cadre du traitement du diabète ou des maladies cardiovasculaires, ces APA ont également un impact important sur le taux de glycémie ou l'hypertension artérielle et permettent de limiter d'autant le traitement médicamenteux tout en améliorant le bien être des patients.

De nombreuses initiatives ont été lancées dans les dernières années en la matière. Ainsi, l'association CAMI sport et cancer dispose aujourd'hui de 55 centres dans une vingtaine de départements.

De même, à Strasbourg, un programme « Sport-Santé sur ordonnance » a été mis en oeuvre par la ville en partenariat avec l'État, l'ARS et la caisse locale d'assurance maladie. Il permet d'orienter les patients vers des structures sportives labellisées sous la supervision d'éducateurs sportifs spécifiquement qualifiés.

Cet amendement vise à donner un cadre législatif pérenne pour le développement de ces bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire. Il garantit que ces pratiques physiques destinées à des patients soient prescrites par un médecin et assurées par des structures labellisées dans le cadre d'un réseau animé par les agences régionales de santé et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, sur la base de critères qualitatifs objectifs établis selon des modalités qui pourront être précisées par la voie réglementaire.

✓ ***Loi de modernisation de notre système de santé, votée le 26 janvier 2016***

Article 144

[...]

« Art. L. 1172-1.-Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

Les activités physiques adaptées sont dispensées dans des conditions prévues par décret. »

✓ ***Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée (JO du 31/12/16)***

Sport Santé Sur Ordonnance

Objectif : accompagner les personnes dans leur rapport à l'activité physique, en s'appuyant sur celle-ci dans la prévention secondaire et tertiaire de maladies chroniques.

- Mis en place depuis novembre 2012
 - Bénéficiaires : habitants de STRASBOURG (adultes)
 - Pathologies stabilisées :
 - ✓ ALD : maladies cardiovasculaires, diabète, cancer du sein et du colon (2013), VIH/sida (déc 2016)
 - ✓ Et aussi : hypertension artérielle et obésité
- Et désormais : séniors +60 ans fragiles, cadre prévention des chutes (février 2017)
- Réseau ouvert de médecins généralistes strasbourgeois
 - Partenariat entre les services de la santé et de la vie sportive pour l'organisation du dispositif

Un parcours de santé coordonné



Une ordonnance par le médecin traitant

320 médecins généralistes
prescripteurs

Strasbourg.eu
eurométropole

Sport santé
sur ordonnance

Certificat de prescription d'activité physique

Je soussigné(e)
Docteur en médecine exerçant à
Certifie avoir examiné ce jour Mme, M.,
Né(e) le.....

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre indiquant la pratique d'activité physique modérée et régulière dans le cadre du **dispositif « SPORT SANTE sur ordonnance » de la Ville de Strasbourg.**

Je prescris de l'activité physique régulière et modérée.

Précautions et préconisations éventuelles :

.....
.....
.....
.....

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.
Valable pour une durée d'un an à compter de ce jour

Cachet du médecin

Fait à Strasbourg, le.....

Signature du médecin

Adresse mail :

Contact pour la prise de rendez-vous :
Equipe « sport santé sur ordonnance »
Stade de la Meinau - STRASBOURG
TRAM A - Arrêt Krimmeri/Stade de la Meinau
Tél : 03 68 98 51 09

2. Le suivi des bénéficiaires

Les activités physiques hebdomadaires en 2016/17

74 créneaux d'activités physiques soit 85h de pratiques hebdomadaires dont 51h organisées par la ville et 34h par les associations

PLANNING des ACTIVITES PHYSIQUES - SPORT SANTE - du 05 septembre 2016 au 30 juin 2017

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	activités et lieux	activités et lieux	activités et lieux	activités et lieux	activités et lieux	activités et lieux
8:00-8:15						
8:15-8:30						
8:30-8:45						
8:45-9:00						
9:00-9:15	Avale de VELO					
9:15-9:30	Avale la MEINAU					
9:30-9:45		MARCHE NORDIQUE - ASNIET				
9:45-10:00		GYMNASIUM				
10:00-10:15		GYM DOUCE - MULTISPORTS				
10:15-10:30		ESCALIERE				
10:30-10:45		Prat. des Lignes - CSO salle tennis				
10:45-11:00		renseign. piscine				
11:00-11:15		MARCHE NORDIQUE				
11:15-11:30		BAGUERIE				
11:30-11:45		GYM ENTRETEN - RENFORCEMENT MUSCULAIRE				
11:45-12:00		Centre Aquat. ESPLANADE				
12:00-12:15		MARCHE NORDIQUE				
12:15-12:30		CSS - MEINAU				
12:30-12:45		GYM ENTRETEN				
12:45-13:00		CSO - KOENIGSDORFFEN				
13:00-13:15						
13:15-13:30						
13:30-13:45						
13:45-14:00						
14:00-14:15						
14:15-14:30						
14:30-14:45						
14:45-15:00						
15:00-15:15						
15:15-15:30						
15:30-15:45						
15:45-16:00						
16:00-16:15						
16:15-16:30						
16:30-16:45						
16:45-17:00						
17:00-17:15						
17:15-17:30						
17:30-17:45						
17:45-18:00						
18:00-18:15						
18:15-18:30						
18:30-18:45						
18:45-19:00						
19:00-19:15						
19:15-19:30						
19:30-19:45						
19:45-20:00						
20:00-20:15						
20:15-20:30						
20:30-20:45						
20:45-21:00						
21:00-21:15						
21:15-21:30						
21:30-21:45						
21:45-22:00						

Le carnet de suivi

Un indicateur de suivi pour le bénéficiaire, le médecin, l'éducateur sport santé référent et les éducateurs sportifs.

Qui êtes vous ?

Ce carnet est un outil de liaison entre les différents acteurs du réseau : le médecin, l'éducateur médico-sportif, l'éducateur sportif et le patient. Il vous suivra tout au long de votre parcours d'activité physique.

NOM :	Prénom :	Date de naissance :	
ENTRETIENS	1. Activité physique proposée :	2. Activité physique proposée :	3. Activité physique proposée :
	• Jour	• Jour	• Jour
	• Horaires	• Horaires	• Horaires
	• Lieu	• Lieu	• Lieu
	initial		
à 1 mois			
à 6 mois			
à 1 an			

Vos activités encadrées

14/04/2014 EXEMPLE EPMM			

Les résultats des tests

Fiche à renseigner par l'éducateur sport santé :

	Entretien initial	Entretien à 6 mois	Entretien à 1 an
Test de force : Levers / 30 secondes			
Test de souplesse Distance / au sol			
Test d'équilibre : Sur une jambe 1 minute maxi			
Test d'endurance : 6 minutes de marche			

Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

Point d'étape

- Au 1^{er} mai 2017, 616 personnes sont actives dans le dispositif
- Depuis novembre 2012 (lancement), 1 600 personnes ont bénéficié du dispositif
- 320 médecins prescripteurs ont délivré au moins une ordonnance



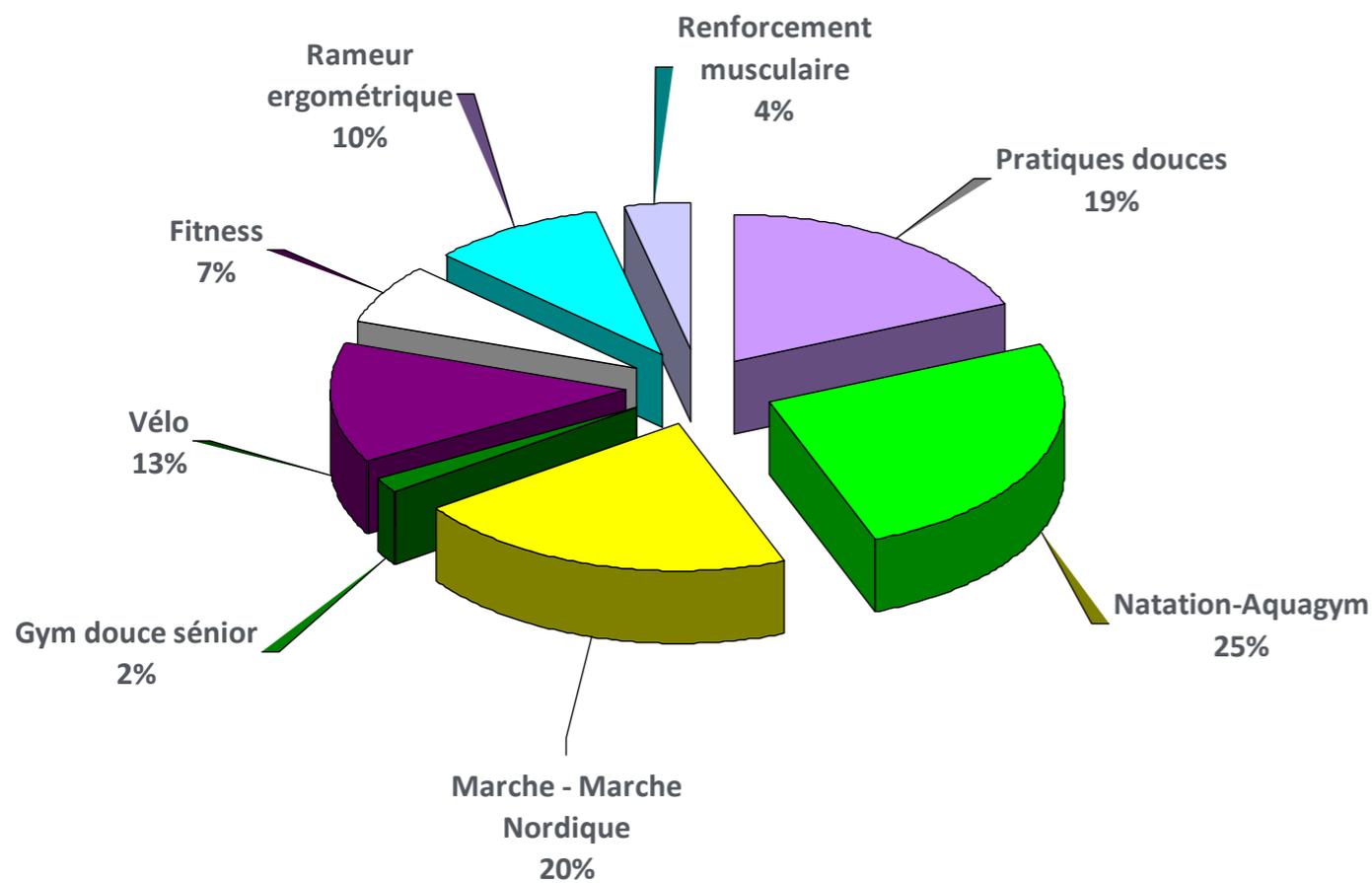
Marche JLL - STRASBOURG - 28 septembre 2014

Les atouts de la collectivité : des compétences et des équipements au service d'une politique de santé publique

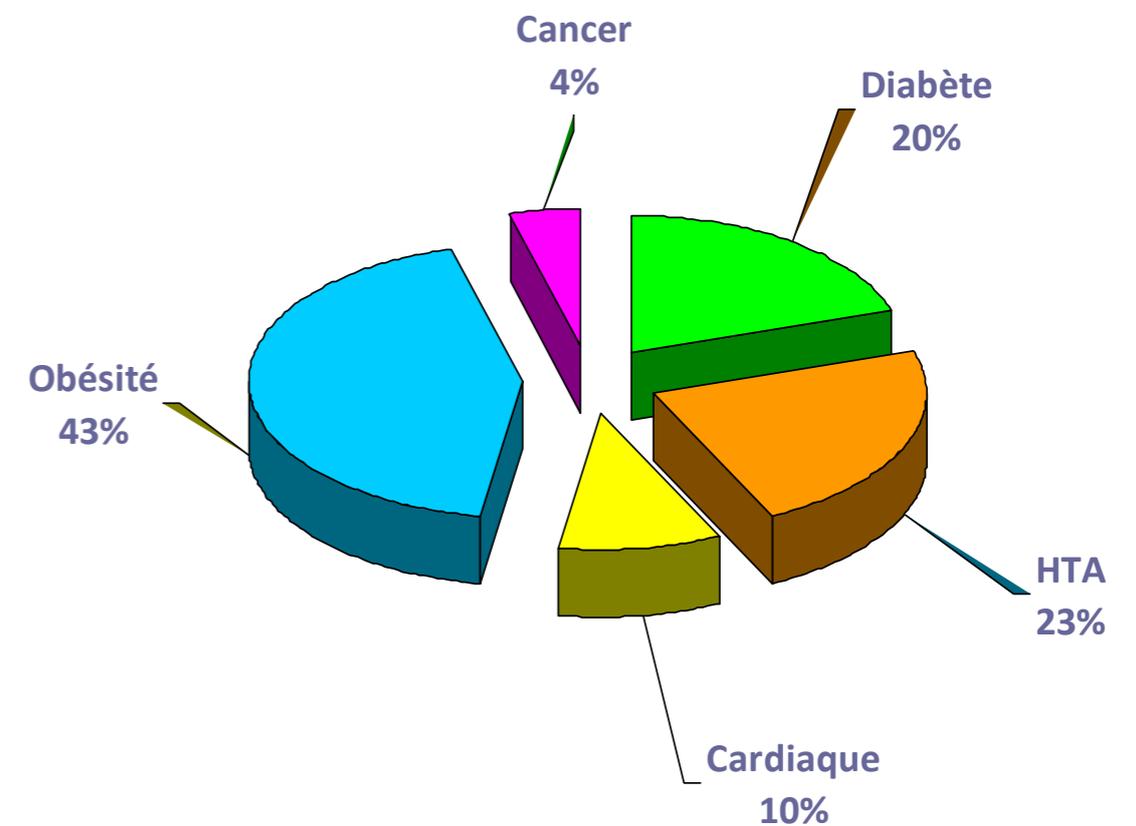
- ✓ Au service promotion de la santé
 - 1 chargée de projets pilote du dispositif + du temps de secrétaire-assistante
 - Un soutien financier à certaines associations partenaires
 - Un conventionnement pour la mise à disposition de vélos aux bénéficiaires
- ✓ Au service Vie sportive
 - 1 équipe sport-santé sur ordonnance dédiée (dont 5,5 ETP éducateurs sportifs depuis janvier 2017)
 - Des équipements mis à disposition :
 - gymnases
 - piscines et plans d'eau
 - stade, parcs
- ✓ Au bénéfice de l'ensemble des habitants
 - des aménagements : vitaboucles et mobilier urbain

Répartition des bénéficiaires :

selon les activités pratiquées

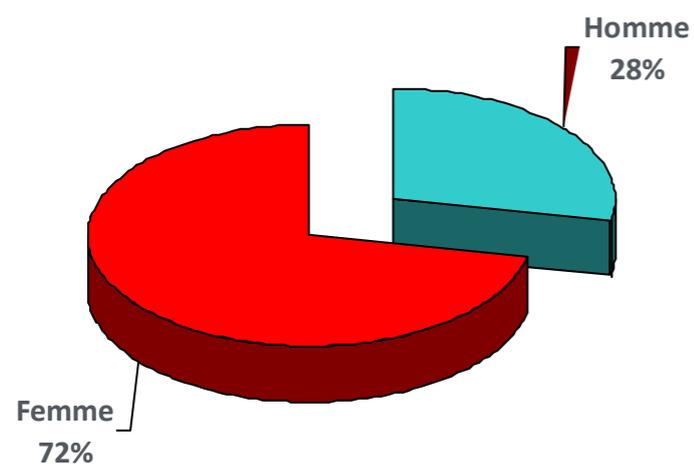


selon les pathologies déclarées

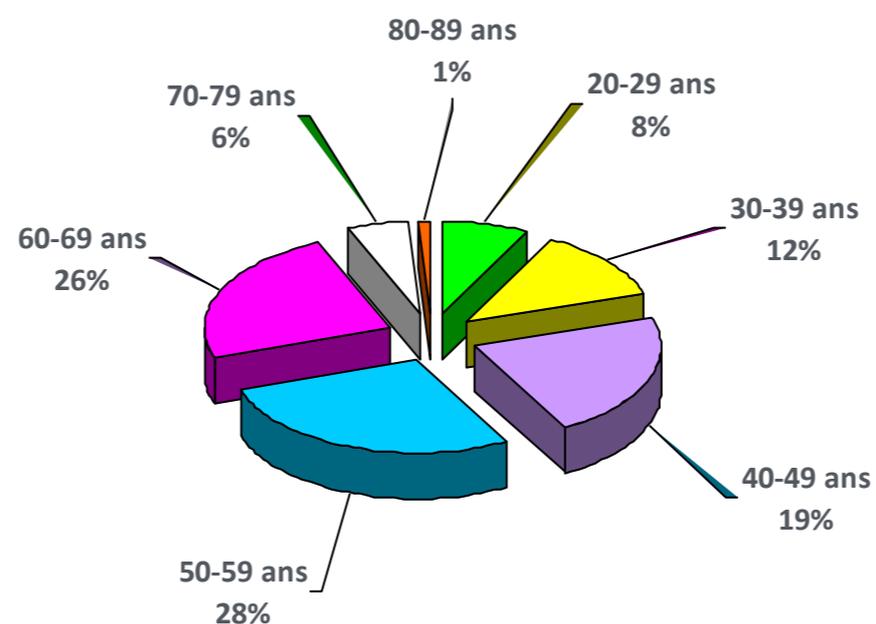


3. Quelques données statistiques

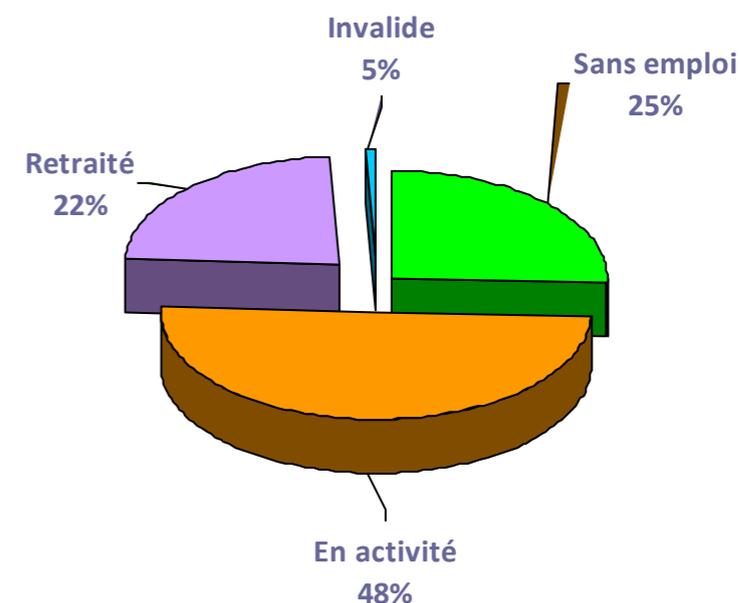
Répartition hommes / femmes



Répartition selon l'âge

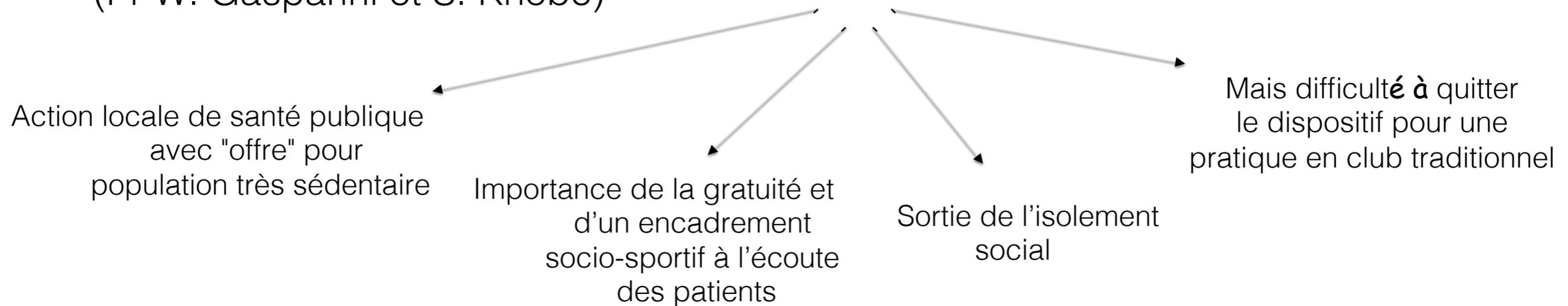


Répartition selon la situation professionnelle

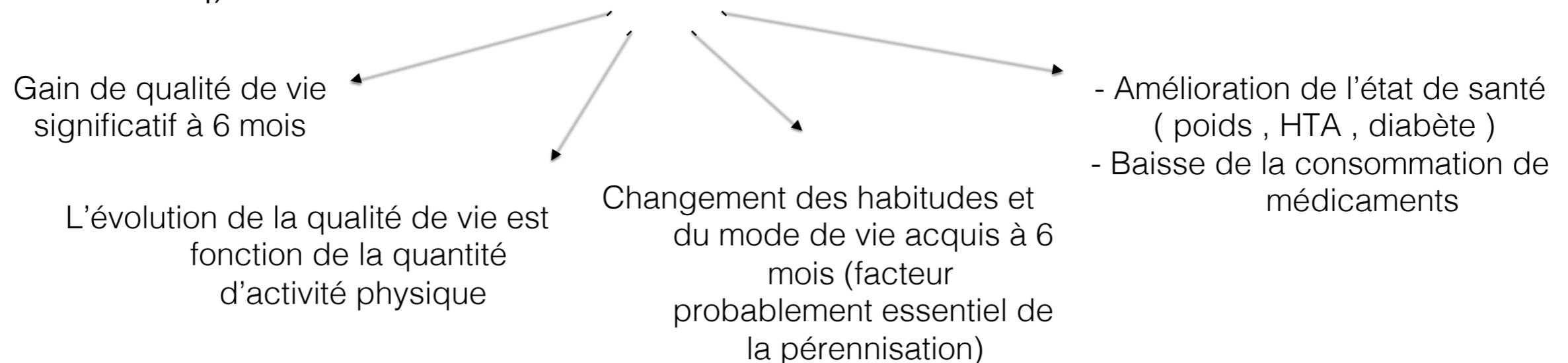


4. Quelles évaluations du dispositif ?

Les conclusions d'une enquête sociologique du dispositif strasbourgeois (Pr W. Gasparini et S. Knobé)



Evaluation médico-physique et de la qualité de vie de patients du dispositif (Pr J.Lecocq)



5. Quelles prises en compte des inégalités territoriales et sociales de santé ?

Les pauvres font
moins de sport !

Pourtant,
ça fait des
années que
je rame !



Salles

5. Quelles prises en compte des inégalités territoriales et sociales de santé ?

- ✓ Les Médecins généralistes prescripteurs sont répartis sur l'ensemble du territoire
 - implication forte des Maisons urbaines de santé

- ✓ Les usagers du dispositif sont les plus éloignés du soin et de l'activité physique
 - 70% des bénéficiaires en dessous du seuil de pauvreté
 - 70% ne sachant pas faire de vélo et/ou nager



5. Quelles prises en compte des inégalités territoriales et sociales de santé ?



Depuis septembre 2015, mise en œuvre de la tarification solidaire

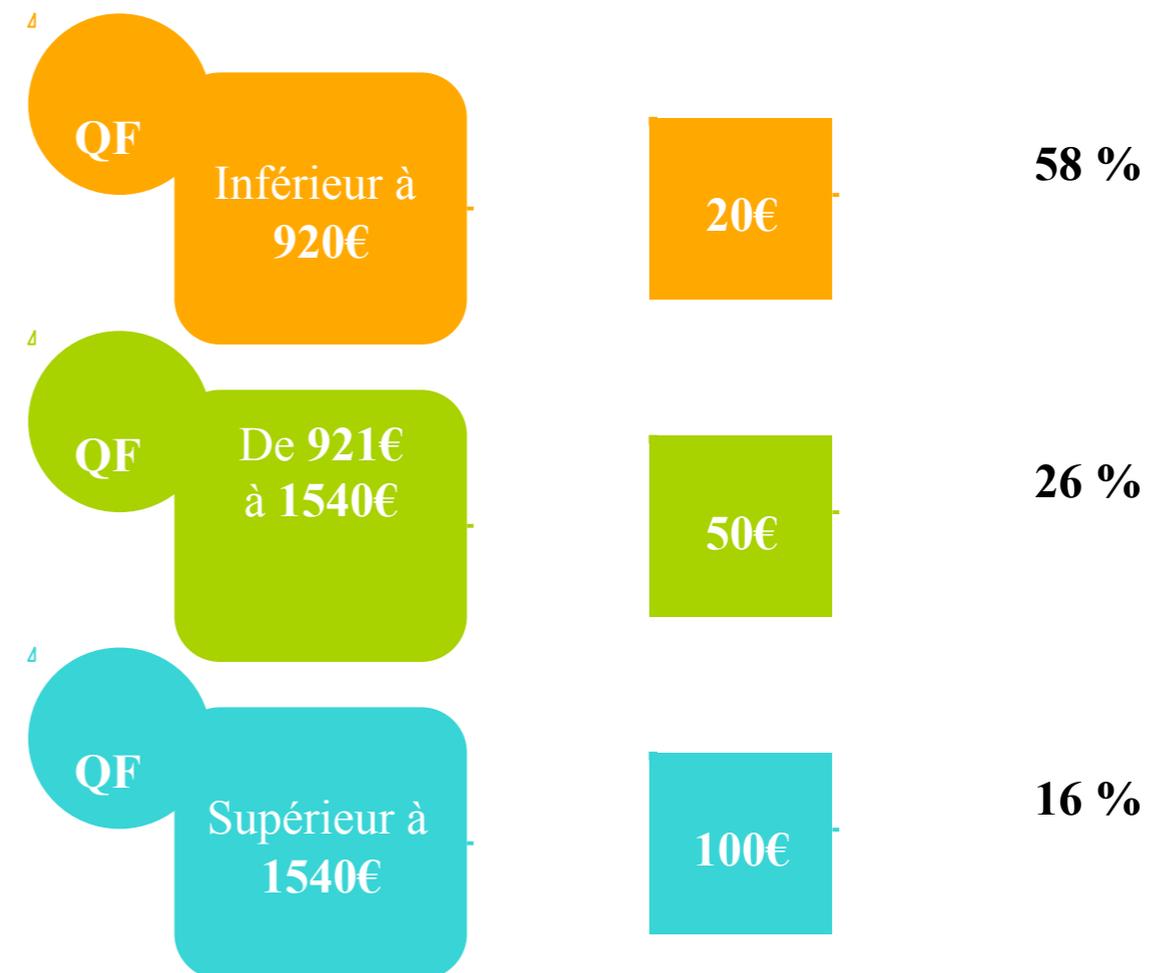
→ Maintien de la gratuité pendant un an pour deux activités hebdomadaires + mise à disposition d'un Vélohop

→ Puis tarification solidaire pendant deux ans

3 tranches, calculées sur la base du quotient familial des bénéficiaires, pour 3 tarifs annuels à la charge des bénéficiaires

Pour l'année 2016 :

152 personnes concernées



Les 14 associations partenaires en 2016/17

- Athlé santé nature : marche nordique
- CD 67 basketball : basket santé
- CD Gym 67 : pilates
- Club de bien être de Strasbourg : qi gong
- Comité régional sports pour tous : multisports, badminton, marche nordique
- CSC l'Escale : gym douce, marche nordique
- Gulf stream : aquagym
- Joie et santé Koenigshoffen : marche nordique
- Karaté club de la Robertsau : karaté santé
- Rowing club de Strasbourg : rameur en salle
- Siel Bleu : gym douce, marche nordique
- Strasbourg natation : apprentissage
- Unis vers le sport : jeux de raquettes, sports de précision
- Vit'activ : renforcement musculaire, endurance

- > partenariat mis en place suite à un appel à projets annuel
- > pour compléter l'offre proposée par la Ville par les éducateurs sportifs

Les partenariats financiers



6. Les partenariats et organismes financeurs



Budget 2016 300 000 €	Budget prévisionnel 2017 410 000 €
200 000 €	200 000 €
41 200 €	41 200 €
17 250 €	26 223 €
29 050 €	20 152 €
	101 000 €
10 000 €	10 000 €
	12 000 €

7. Un réseau national des villes sport-santé

- ✓ 1° Assises européennes sport-santé sur ordonnance à Strasbourg (octobre 2015)
- ✓ Création d'un réseau national sous l'égide des Villes Santé de l'OMS
 - 1° réunion du groupe de travail national le 18 mars 2016
 - Dynamique nationale et communiqué de presse
 - 2° réunion du groupe de travail 10 mars 2017
- ✓ Les 43 villes du réseau aujourd'hui

AMIENS, ANGERS, BESANCON, BIARRITZ, BLAGNAC, BOULOGNE sur MER, BOURGOIN JALLIEU, CABRIES-CALAS, CAVALAIRE sur MER, CHALON-SUR-SAÔNE, CHÂTEAU-THIERRY, COUDEKERQUE-BRANCHE, DOUAI,
EVRY-COURCOURONNES, FORT DE FRANCE, GIF SUR YVETTE, GRAND NANCY, ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, LA CROIX-VALMER, LA ROCHELLE, LE CRES, LE GRAND CHALON, LILLE, MARSEILLE, METZ, MONT DE MARSAN, MONTREUIL, MULHOUSE, NANTES, NARBONNE, NICE, PARIS, PERPIGNAN, REIMS, RENNES, SAINT PAUL de la REUNION, SAINT PIERRE de la REUNION, SETE, STRASBOURG, TOULOUSE, VAL DE REUIL, VALENCE, VILLEURBANNE



- ✓ Les 2^o Assises européennes sport-santé sur ordonnance à Strasbourg les 12 et 13 octobre 2017



- ✓ Horizon 2019 : le « navire-amiral » du Sport-santé dans les Bains municipaux rénovés



Illustration : bains municipaux de Strasbourg.

Merci de votre attention



Sport santé
SUR ORDONNANCE